

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 26 (1954)

**Heft:** 6

**Rubrik:** Informations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# GISLING S. A. Fonderie de Moudon



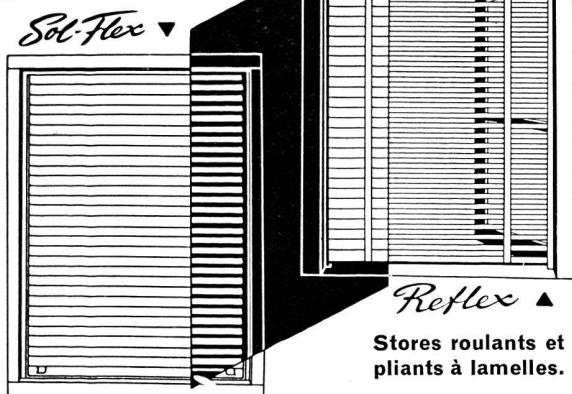
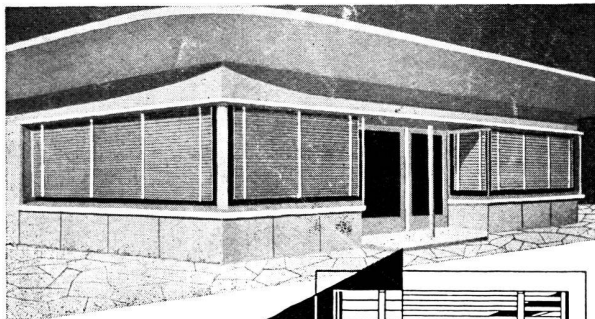
**Fonte  
sanitaire**

Bureau de vente et dépôt:

**GISLING S. A.** ci devant Fonderie du Vallon

Rue de Genève 97, gare de Lausanne-Sébeillon

Tél. (021) 24 43 84



**Stores roulants et  
pliants à lamelles.**

## HARTMANN

**HARTMANN & C<sup>ie</sup> S. A., BIENNE**

Fabrique de volets à rouleaux, constructions métalliques  
Bureau à Lausanne

Tél. (023) 23 45 47

les habits et qu'on puisse rabattre de même un dispositif pour maintenir les caisses de plantes à fleurs.

*Meubles et installations à fournir avec l'appartement*

Buffet de cuisine; cuisinière; garde-robe; tringles à rideaux; boîte à souliers; appareil au mur pour les rouleaux de papier W.-C.; dispositifs pour pendre les serviettes de cuisine et essuie-mains; armoires.

Concernant les armoires frigorifiques, il faudrait au moins installer une prise et donner la possibilité de faire mettre l'armoire par la société coopérative d'habitation en comptant les frais dans le loyer.

*Questions qui devraient être éclaircies par des spécialistes*

Fenêtres appropriées; planchers appropriés; chauffage; dévaloirs; froid central.

*Appartements d'une chambre pour femmes seules ayant un gain*

La chambre devrait être vaste, si possible avec armoire mobile. Une petite cuisine avec placard est préférable. Cuisinière avec deux plaques et four. Prise prévue pour le frigo.

Chaque appartement devrait avoir son cabinet, éventuellement avec douche.

En cas de chambre de bains commune à 2-4 appartements, il devrait y avoir un lavabo dans chaque appartement, à l'entrée ou au cabinet. On devrait pouvoir entrer directement dans la chambre de bains depuis la cage d'escalier.

Prévoir au cabinet une encoignure pour objets de nettoyage, avec rideau.

Un balcon avec place pour une chaise longue serait désirable.

Chauffage central et fourniture d'eau chaude.

Ne pas oublier non plus des appartements pour femmes séparées, veuves ou célibataires ayant des enfants, par exemple sous forme d'appartement-houses avec local pour enfants.

## INFORMATIONS

### Hygiène sociale, hygiène morale et mentale

L'hygiène en général se propose de protéger l'individu dans sa totalité, aussi bien au point de vue physique que psychique, et par là de permettre à la personne humaine son plein épanouissement. La vie nous est confiée comme un bien qu'il nous appartient de mettre en valeur, de faire fructifier. Nous pouvons aspirer légitimement à la santé, mais nous en sommes responsables, et notre devoir est de veiller à son maintien. Soulignons qu'il s'agit aussi bien de la santé de l'âme que de la santé corporelle, et que les exigences de l'une ne sont pas moins impératives que celles de l'autre pour le parfait équilibre de l'être humain.

Il n'est pas possible à l'homme de vivre en solitaire, par rapport à ses semblables. Il est un élément de la société et il ne peut faire abstraction de son prochain. La vie sociale nous oblige à tenir compte de ceux qui nous entourent, et nous sommes appelés, par un sentiment de solidarité, à aider ceux qui sont moins favorisés que nous; c'est donc un devoir social que de veiller à la santé générale de la population, afin de mieux protéger la santé individuelle. Voilà l'hygiène.

Il n'est pas difficile dès lors de voir que la notion d'hygiène ne se borne pas à la santé personnelle, physique et mentale, mais qu'elle englobe tout ce qui touche à la vie. Dans le domaine alimentaire, l'hygiène sociale fixe la ration indispensable à l'entretien de l'organisme, la qualité de cette ration (contrôle des produits alimentaires), comment se nourrir d'une façon rationnelle. L'hygiène sociale comprend aussi les questions de salubrité publique (logements sains, installations sanitaires adéquates, écoulement des eaux, etc.). L'hygiène sociale prévoit encore les mesures qui aideront les malades à recouvrer la santé (assurances maladie, hôpitaux, sanatoria, etc.), les faibles, les associés, à trouver le cadre qui leur permettra de ne pas perturber la vie de leurs concitoyens.

Pour maintenir élevé le niveau de la santé publique, il est nécessaire de prévenir l'apparition de certains fléaux. C'est ainsi qu'une bonne hygiène dentaire - pour prendre des exemples allant du plus simple au plus complexe - permettra d'éviter l'extension de la carie, et que le dépistage précoce du cancer aidera dans une large mesure à limiter les atteintes mortelles de cette terrible maladie.

L'hygiène sociale se doit d'être préventive, par conséquent d'apprendre à connaître les ennemis de la santé publique, à les déceler à temps et à lutter impitoyablement contre eux. Les résultats obtenus dans la lutte contre les maladies contagieuses sont assez encourageants aujourd'hui pour démontrer l'efficacité de cette méthode. Nous avons à vaincre maintenant d'autres ennemis tels que le rhumatisme et l'alcoolisme, par exemple.

Qu'entend-on par hygiène morale? Nous entrons dans le domaine proprement dit de l'hygiène mentale, qui touche aussi bien à l'éducation et à la formation du caractère qu'à la conquête de l'autonomie et de la maîtrise de soi qui permettront à l'individu de dominer les circonstances extérieures.

L'homme aspire naturellement au bonheur et à la joie, mais la vie moderne, avec son rythme trépidant et fiévreux, le pousse à satisfaire d'une façon superficielle, souvent malsaine, cette soif d'absolu. Il perd ainsi la notion des vraies valeurs et devient en proie à l'insatisfaction. Notre siècle est caractérisé par une instabilité et une nervosité croissantes, qui nous font oublier les contacts avec la nature dans lesquels nous trouverions un puissant élément d'équilibre. On méconnaît trop, de nos jours, les bienfaits que peut procurer une promenade à pied dans la campagne; une randonnée à « tombeau ouvert », au volant d'une voiture, sur des routes empoussiérées, ne saurait lui être comparée !

Il faut aussi dénoncer le rôle néfaste joué par l'alcool et le tabac. En face de ces excès, une volonté bien contrôlée et une bonne maîtrise de soi sont de plus précieux auxiliaires que la police ou les interdictions.

Ces quelques exemples prouvent combien l'hygiène mentale est nécessaire aujourd'hui. Elle constitue, avec l'hygiène physique et sociale, la base de toute vie saine. Elle définit à la fois le sens de la responsabilité que l'individu doit assumer vis-à-vis de ses semblables et l'impérieuse nécessité d'unir toutes les forces positives pour le mieux-être de la société.

L'hygiène sociale et morale tend donc à développer sur ces différents plans un système coordonné d'éducation de l'homme en vue de son plein épanouissement, et de prévention des maux multiples qui pourraient porter atteinte à cet épanouissement. Plus encore, elle aspire à l'union des hommes de bonne volonté pour le bien de l'humanité. Professeur Dr W. von Gonzenbach. (H. S. M.)

### Le logis familial

A l'heure actuelle, et depuis un certain nombre d'années, les notions de logement familial ont subi une évolution si grande et si rapide qu'elles ne sauraient être comparées à celles de nos grands-parents. De là la nécessité de repenser complètement ce problème.

M<sup>lle</sup> Marguerite Barthélemy, chargée de cours à l'Institut social et familial ménager, à Paris, se penche avec lucidité sur les impératifs qui commandent aujourd'hui la vie domestique et sur les techniques nouvelles qu'ils postulent.

Les voici énumérés dans « Ecole ménagère française », N° 1/1953 :

1. la notion du confort, autrefois confondue avec celle de luxe, est devenue une nécessité pour tous. Elle s'appuie sur le souci d'hygiène, sans cesse accru par suite des conditions de vie défavorables ;

2. le resserrement de surfaces et, partant, celui des volumes habitables mis à la disposition des familles ;

3. l'obligation, pour la presque totalité des maîtresses de maison, d'accomplir par elles-mêmes toutes les tâches domestiques et, pour les femmes travaillant au-dehors, l'impossibilité de se faire aider ;

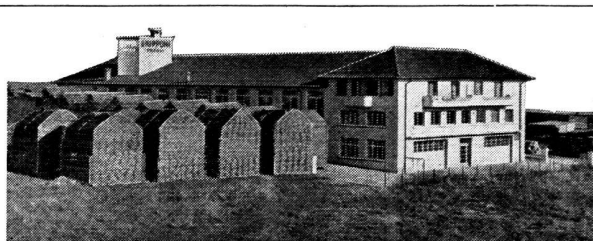
4. la diminution du pouvoir d'achat par suite du prix élevé des éléments nécessaires à l'aménagement et à l'entretien des intérieurs.

Pour chacun de ces impératifs, la science économique moderne propose des techniques spéciales qui en atténuent la rigueur, et qui permettent aux activités, soit pratiques, soit intellectuelles et morales, de s'exercer dans le sens le plus favorable à la famille, donc à la société autant qu'à l'individu.

Au souci d'hygiène répondent le soin de l'aération, de l'orientation et des grands afflux de lumière solaire, la défense contre les poussières par les peintures laquées sur les murs, et les plafonds sans angles vifs et dépouillés de leurs fastidieux ornements, par l'emploi des appareils perfectionnés de nettoyage ; et, au moyen des lumières indirectes, est assurée la défense contre les dangers de l'éclairage artificiel.

La surface du logis est restreinte? La spécialisation sera donc supprimée en partie, et la salle de séjour apporte un gain de place. Certes, elle a des inconvénients, mais bien comprise elle supplée à l'insuffisance du volume de l'appartement. Aménagée avec goût, elle devient un foyer d'intimité où toutefois, grâce au système des « coins », chacun des occupants peut s'isoler suivant la qualité de son travail ou de ses loisirs.

Et par le moyen de techniques étudiées en vue de l'organisation du travail domestique, établies sur des normes qui sont le résultat de longues recherches et qui « doivent à l'esprit autant qu'à la main », la fatigue et le gaspillage de temps, ennemis séculaires de la femme dans son intérieur, sont efficacement combattus. La mère de famille ne doit pas rester tout au long du jour l'esclave d'une besogne souvent rebu-tante, et tous les efforts des techniciens s'orientent vers un même but : à l'aide des instruments qui prolongent l'action des membres en les



## GIUPPONE FRÈRES

ENTREPRISE DE MENUISERIE

LAUSANNE-MALLEY 16 TÉLÉPHONE (021) 24 01 61

## Sable artificiel pour similipierre



Granulés pour mosaïques et toitures de toutes granulations. Spécialité d'enduits et rustiques pour façades en teintes naturelles et colorées, avec diverses méthodes d'application.

## H. UDINI-RIGOLI, RENNS

Tél. 24 93 19

ENTREPRISE DU BATIMENT

Plâtrerie - Peinture - Décoration

# A. RENAUD

Spécialiste des travaux au plastique - Peinture au pistolet  
Maîtrise fédérale de peinture

Rue Butini 17

GENÈVE

Téléphone 2 41 93



## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

GENÈVE

Rue de l'Hôtel-de-Ville 5 Téléphone 4 62 00 (permanent)

soulevant, par les gestes précis et sûrs que détermine l'aménagement de la cuisine moderne et des autres pièces, dans un local clair et net, la femme doit pouvoir accomplir avec aisance et entraînement la tâche servile, rendue enfin à sa vraie dignité.

Mais l'organisation est coûteuse. C'est pourquoi industriels, architectes, hygiénistes, décorateurs conjuguent leurs efforts en vue d'une action majeure : celle d'abaisser les prix de revient. La « standardisation », la « série » sont nées de cette préoccupation. Les méthodes rationnelles se heurtent encore trop souvent à des instincts et à des habitudes ataviques, logiquement accordés au passé, mais qui ne correspondent plus au rythme de la vie moderne, rythme qui engendre les impératifs que j'ai cités.

### Le progrès par la lumière

Ce n'est pas une devise philosophique ; au sens le plus littéral des mots, le progrès s'est fait par la lumière.

Le progrès technique n'a de valeur que s'il doit aboutir à un progrès humain.

A ce point de vue, l'histoire du progrès depuis un siècle permet de distinguer deux étapes décisives : la conquête de la force et la conquête de la lumière.

L'homme a d'abord conquis la force ; il s'est ouvert ainsi des possibilités prodigieuses de production ; la nature au service de l'homme, c'est presque l'homme tout-puissant.

Mais cette puissance a été longtemps limitée, parce qu'à d'autres égards l'homme restait à la merci de la nature. Cette dépendance a été longtemps très étroite pour la lumière.

Sans remonter à la nuit des temps, alors que le machinisme avait déjà fait certains progrès, les conditions de l'éclairage restaient très médiocres. Le mode d'éclairage universellement répandu était encore la chandelle. Elle fournissait une lumière aussi insuffisante que coûteuse : une chandelle coûtait quatre sous, produisait peu de lumière, beaucoup de fumée ; elle se consumait rapidement au milieu d'un concert peu agréable de pétarades et de grésillements.

Dans de telles conditions, il était impossible de travailler dès la nuit tombée ; les frais auraient été énormes et l'ouvrage défectueux.

Le pétrole et le gaz ont amené les premiers progrès ; mais les plus décisifs ont été acquis par la lumière électrique : ici la force elle-même se transforme en lumière. Désormais, en amenant la force pour les machines, on amenait du même coup la lumière pour voir clair, et cette lumière n'a pas cessé de se perfectionner en même temps que son prix baissait constamment.

Progrès technique immense, mais progrès humain plus considérable encore ! Le travail, devenu indépendant de la lumière naturelle, a pu être rationalisé et facilité. Il y a quatre-vingts ans, les ouvriers et artisans peinaient quinze heures en été, du lever au coucher du soleil, pour profiter de la lumière ; au cœur de l'hiver, ils ne travaillaient en revanche que de sept à huit heures par jour. Régime odieux, puisqu'il leur enlevait tout loisir en été et leur en donnait en hiver, quand la cherté de la lumière interdisait d'en profiter !

Songez qu'un ouvrier qualifié gagnait à peine 2 fr. par jour et un apprenti 75 ct. Si l'un d'eux avait voulu s'éclairer pendant toute une soirée, il lui aurait fallu pour 50 ct. de chandelles. Le progrès de l'éclairage a donc affranchi le travailleur en lui donnant d'abord des loisirs égaux en toute saison, et en lui permettant ensuite de les utiliser grâce au bon marché du courant électrique.

Mais les ouvriers n'ont pas été seuls à profiter de ce progrès, car un éclairage convenable était un luxe que même la classe aisée ne pouvait se permettre.

En 1826, cinq livres de bougies — de quoi éclairer convenablement un logis durant quelques heures — coûtait 10 fr. 25, prix d'autant plus exorbitant qu'à la même époque une cuisinière touchait 15 fr. de gages par mois et qu'un dîner dans un bon restaurant coûtait 1 fr. 20.

Il n'est donc pas exagéré de dire que, seuls, les gens très riches pouvaient recevoir et se distraire en hiver. La nuit, tout devenait difficile et coûteux.

Aussi, pour l'immense majorité des hommes, le progrès de l'éclairage a-t-il été le plus sensible et le plus immédiat des progrès. La lumière s'est démocratisée ; elle a rendu à tous la vie plus facile et plus gaie.

Il faut enfin signaler l'influence exercée par l'éclairage moderne sur l'évolution des arts mobiliers. Aujourd'hui, l'ameublement ne se conçoit plus sans la combinaison des éclairages direct et indirect ; chaque chambre est devenue un monde particulier et complet. Grâce à un lamadaire judicieusement disposé, grâce à une applique décorative, le moindre ensemble, dans l'angle d'une pièce, prend un accent nouveau. Les artisans le savent et, pour eux aussi, le progrès est devenu fonction de la lumière.

Il s'agit donc bien d'une véritable révolution dont il ne faut pas négliger l'importance parce qu'elle s'est opérée sans bruit ni violence. Elle a été réalisée par le travail et l'esprit d'entreprise. C'est la marque ordinaire de tout progrès réel.

### Commune de Morges

Concours de projets pour l'étude des plans d'un groupe scolaire en Chanel

EXTRAIT DU RAPPORT DU JURY

Le jury chargé d'examiner les projets présentés au concours pour l'étude des plans d'un groupe scolaire, au lieu dit en Chanel, à Morges, s'est réuni le 4 mai 1954 dans les locaux du 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville.

Ayant arrêté les conclusions de son rapport et signé le procès-verbal des décisions prises, le jury procède à l'ouverture des enveloppes qui révèlent comme suit les noms des lauréats :

1<sup>er</sup> prix : M. Georges Cruchet, architecte à Morges et signé Robert Desiebenthal, collaborateur ; 2<sup>e</sup> prix : M. Henri Blanchard, architecte à Morges ; 3<sup>e</sup> prix : M. Gabriel Trivelli, architecte à Morges ; 4<sup>e</sup> prix : M. Jean Serex, architecte à Morges ; 5<sup>e</sup> prix : M. Arthur Lerch, architecte à Morges.

Morges, le 4 mai 1954.

Signé : E. Béboux, Ch. Bercher, E. Blauer, J. Bovard, J.-J. Glayre, Cl. Jaccottet, J. Lavanchy, M. Maillard, L.-M. Monneyron, D<sup>r</sup> Mundler, O. Reubi, Ed. Friederich, R. Paréaz.

### Le verre luisant

Non ! Ce n'est pas une faute d'impression ! Il ne s'agit pas du verre luisant ou de la luciole, ce gracieux coléoptère qui promène par les beaux soirs d'été sa petite lanterne, mais bien d'une nouvelle source de lumière qui vient de faire son apparition outre-Atlantique. Ce sont des plaques de verre pouvant atteindre 6 mm. d'épaisseur qui s'éclairent dès qu'elles sont mises sous tension. La luminescence en est provoquée par un diélectrique au phosphore revêtu d'un enduit métallique et faisant corps avec le verre.

Pour le moment, ces luminaires d'un genre spécial servent surtout à la décoration : appliques murales, dessus de tables de restaurant, etc. Mais on commence à en faire aussi des objets pratiques qui, sous différentes formes, rendent déjà maints services. On peut citer à ce propos des boîtiers de commutateurs que l'on n'a plus besoin de chercher à tâtons dans l'obscurité et des marches d'escaliers se détachant sur un fond sombre. Quant aux fabricants et installateurs de réclames lumineuses, ils s'intéressent d'autant plus à cette invention que la consommation de courant est extrêmement faible.

### Une attraction d'envergure

La Foire internationale de Lille (France) présente une importante section des travaux publics.

Afin de concrétiser et de rendre plus attractives les méthodes de construction que les exposants présenteront sur leurs stands, et dans le but de démontrer d'une manière effective la qualité du matériel et des matériaux exposés, on envisage de construire réellement un immeuble au cœur de cette section. Sur ce « chantier », les corporations intéressées déploieront successivement leurs techniciens et leur matériel, et des démonstrations pourront être journellement organisées à mesure que l'avancement de l'édifice réclamera l'intervention de nouvelles machines et l'utilisation de matériaux différents. Un immeuble se construisant sous les yeux des visiteurs, voilà qui ne manque pas d'être intéressant.

D'ap. C.I.L.

**ÉLECTRICITÉ**  
**HENRI CAVÉ**  
Diplômé fédéral  
Lausanne - Place Riponne 5 (Maison du Commerce) - Tél. 22 53 18

**INSTALLATIONS SANITAIRES - FERBLANTERIE**  
**A. HURNI LAUSANNE**  
Rue Pichard 13 (Arcades) Tél. 22 32 66  
Appareillage et plomberie  
Installations de bains - Toilettes - Buanderie - W.-C.

Fondée en 1888



**PERRET FRÈRES**  
Spécialisée pour tous genres de réparations  
Appareilleurs concessionnaires - Tél. 22 55 61